

BILAN FINAL

Titre du projet : ***L'EUROPE, UNE CHANCE POUR TROUVER UN EMPLOI !***

Promoteur : *Maison de l'Europe des Yvelines*
37 bis avenue du Maréchal Foch
78400 CHATOU
Tél : 01 39 52 36 21
Courriel : contact@maison europe78.eu
Site internet : www.maison europe78.eu

Président : *Pierre Lequiller*
Chef de Projet : *Nicole Cabot*

Objet :

- *permettre à cinq jeunes demandeurs d'emploi de milieux défavorisés d'effectuer une mobilité en Europe pour faciliter leur insertion professionnelle ou reprendre un cursus de formation,*
- *constituer une aide à la reprise d'un emploi administratif pour un demandeur d'emploi*

1. Contexte :

L'année 2006, année de la mobilité des travailleurs souhaitée par la Commission Européenne a donné l'opportunité à la Maison de l'Europe d'organiser un colloque le 14 mars 2006 sur le thème "L'Europe, une chance pour trouver un emploi !" Beaucoup de jeunes, étudiants ou en recherche d'emploi ont participé à cette rencontre (voir PJ1 et PJ2).

Au cours des débats, les intervenants du monde économique ont insisté fortement sur l'impérieuse nécessité de maîtriser une, voire deux langues étrangères pour faciliter l'accès à l'emploi.

La suite logique de ce colloque était de concrétiser les propos tenus. Un projet de mobilité professionnelle en Europe destiné aux jeunes confrontés à des difficultés d'embauche du fait de l'absence d'expérience professionnelle dans un pays anglophone est né.

Un dossier de demande d'aide financière a été adressé au Fonds Social Européen et a reçu l'aval de l'organisme, qui a attribué à la Maison de l'Europe des Yvelines, porteur du projet, un budget dans le cadre de la mesure 10B. Plusieurs rendez-vous avec l'organisme Projets 19 ont été nécessaires pour finaliser le budget consacré au programme de mobilité.

Cette allocation a permis :

- d'une part, l'embauche d'une personne, inscrite depuis plus d'un an à l'ANPE, en tant que chargée de mission pour assurer l'organisation du recrutement, le suivi des placements et la gestion financière auprès de Projets 19, organisme octroyant les fonds
- d'autre part, l'offre d'une mobilité professionnelle en Europe pour cinq jeunes majeurs durant trois mois.

Des contacts ont été établis avec les structures de soutien aux jeunes les plus défavorisés : Missions locales, Boucle Accueil Emploi, ANPE.

1.1. Contexte géographique, social et culturel

En étroite collaboration avec la Mission Locale de St Germain en Laye et l'ANPE et des environs, nous avons lancé un appel à candidature afin de sélectionner les candidats volontaires répondant aux critères fixés et qui se trouvaient en situation d'accepter une mobilité dans un pays de l'Union Européenne pour une durée de 11 semaines.

La recherche de jeunes a fait l'objet d'une étude très attentive de la part des missions locales. Il fallait que la mobilité puisse s'effectuer dans les meilleures conditions et obtenir le résultat positif escompté.

Notre objectif a surtout consisté à permettre à des jeunes de se réaliser dans un autre contexte professionnel et culturel et de faire preuve d'adaptabilité, de volonté et d'autonomie.

Les jeunes retenus ont été uniquement des jeunes filles, les garçons sélectionnés, n'ayant pas souhaité donner suite du fait d'une réponse plus immédiate à leur recherche d'emploi.

D'autre part, le projet a permis à la Maison de l'Europe de Yvelines d'embaucher une chargée de mission, également inscrite à l'ANPE et de conclure un CAE (contrat d'aide à l'emploi). Il s'agit d'une jeune femme qui après plus de 10 années d'interruption dans sa carrière pour élever ses enfants, a souhaité reprendre contact avec le milieu professionnel et qui était très motivée pour l'environnement européen. Elle a suivi et participé à la gestion du projet très activement. Le contrat (CAE) a été effectif début mai 2006.

1.2. Objectifs du projet

L'axe principal retenu est celui du **Renforcement de la cohésion sociale et de la lutte contre l'exclusion.**

Les principaux objectifs fixés sont :

- **informer,**
- **renforcer une ouverture culturelle et professionnelle vers l'Europe des jeunes en difficulté,**
- **favoriser la mobilité des jeunes à travers l'Europe,**
- **apporter une aide efficace aux jeunes dans leur insertion professionnelle en offrant de meilleures conditions d'accès à l'emploi.**
- **obtenir une solution réelle à la suite du stage en relation avec leur projet professionnel : accéder à un emploi.**

2 La mise en œuvre du projet :

La Maison de l'Europe des Yvelines attache une grande importance à la mise en œuvre de ce projet.

2.1 moyens techniques,

Tous les matériels informatiques et de communication ont été mis à disposition pour la gestion et la réalisation du projet (micro-ordinateur, site internet, téléphone, photocopieur.....)

2.2 financiers,

Le financement est assuré uniquement par le FSE, seul le temps de travail des membres bénévoles de la MdEY mis à la disposition du projet, représente une valorisation sans financement effectif.

2.3 humains

2.3.1. Le chef de projet, personne bénévole de l'association et ancienne Inspectrice de l'Education Nationale a suivi et accompagné la totalité du déroulement des opérations.

2.3.2. La chargée de mission de la Maison de l'Europe des Yvelines (MdEY) a assuré une liaison permanente avec l'ensemble des acteurs

- 2.3.3. La Secrétaire Générale de la MdEY a facilité le déroulement de toutes les étapes du projet
- 2.3.4. Le trésorier de la MdEY a géré au plus près les fonds attribués dans le cadre du FSE mesure 10B.

3 Les réalisations

Quatre candidates ont été sélectionnées par la Mission Locale de Saint Germain en Laye. Une cinquième candidate, également en recherche d'emploi, s'est spontanément présentée à l'association, afin de se renseigner sur cette offre. Dotée d'un diplôme universitaire de niveau Master mais dépourvue d'une expérience linguistique dans un pays anglophone, elle a montré une grande motivation à participer au programme.

3.1. Détail des actions mises en œuvre (contenu, planning, organisation, partenaires)

Etapes du projet planifiées par la chargée de mission :

- **mettre en œuvre la campagne de recrutement.**
Réalisation d'affiches (voir PJ3) déposées dans les différents points visités par les éventuels candidats (bureau d'accueil pour l'emploi « Boucle Accueil Emploi », Mission Locale, Maison de l'Europe des Yvelines) et mise en ligne sur le site Internet de la MdEY du 2 mai 2006 au 15 juin 2006.
- **rechercher les entreprises de placement de stagiaires à l'étranger.**
Un travail de prospection est mené par la Maison de l'Europe des Yvelines pour la recherche de partenaires en Europe.
Après une étude entre plusieurs prestataires, le choix s'est porté sur l'Irlande avec Interconnection. Le coût a été déterminant mais aussi les conditions d'accueil tant au niveau des entreprises que de l'hébergement.
Les critères de sélection suivants ont été vérifiés par le chef de projet lors d'un déplacement en Irlande :
 - Les entreprises d'accueil susceptibles de répondre aux besoins exprimés par les stagiaires
 - Les conditions d'hébergement en famille d'accueil afin de poursuivre la pratique de la langue et découvrir le contexte social et culturel du pays d'accueil.
 - Les déplacements à l'intérieur du pays d'accueil
- **programmer des réunions** avec les candidates, le responsable de la Mission Locale et les responsables de la MdEY pour optimiser l'organisation
- **établir une convention** entre la Maison de l'Europe des Yvelines et Interconnection (PJ 4)
- **obtenir les informations personnelles** des candidates après sélection et remise d'une notice explicative (PJ5).
- **effectuer des entretiens individuels** en présence de la chargée de projet. Après sélection, les candidates se sont engagées personnellement à respecter toutes les modalités de l'offre (PJ6).
- **Rédiger et faire signer des conventions de stage** pour chacune d'entre elles (voir modèle PJ7) en français et en anglais.
- **rechercher un professeur d'anglais**, susceptible d'assurer une formation linguistique pour les cinq stagiaires avant leur départ. Une ressortissante anglaise est sélectionnée pour assurer cette formation préalable. Un contrat est établi (PJ 8). Les cours ont eu lieu à la Maison de

l'Europe des Yvelines du 26 septembre au 20 octobre selon le planning envisagé dans le contrat. Une fiche de présence pour l'ensemble des séances a été cosignée (voir PJ9). Les stagiaires en ont retiré un très grand bénéfice pour aborder la mobilité en Irlande dans les meilleures conditions.

- **finaliser le planning des stages en Irlande** accompagné d'un courrier stipulant les différentes modalités du stage (PJ10). Deux groupes ont été formés en fonction des disponibilités des bénéficiaires :
 - le premier (trois stagiaires) devant réaliser un stage du 9 octobre au 23 décembre 2006 (11 semaines)
 - le second (deux stagiaires) devant réaliser un stage du 6 novembre 2006 au 19 janvier 2007 (11 semaines)
- **s'assurer que toutes les stagiaires disposent des documents requis** (PJ11), retenir et confirmer les billets d'avion Paris/Cork aller-retour
- **établir des contacts** réguliers par courriel ou par téléphone avec les stagiaires et Interconnection pour suivre au plus près le déroulement des stages.

Une stagiaire a demandé son changement d'entreprise parce qu'elle ne pratiquait pas suffisamment la langue, de plus il y avait plusieurs Français dans cette même entreprise. Cela a été fait très rapidement par le prestataire. Une autre stagiaire a demandé son changement de famille d'accueil ce qui a été fait également sans problème.

Au retour, tous les stagiaires ont exprimé leur totale satisfaction quant à la prestation d'Interconnection et quant à l'intérêt de la mobilité. Nous avons pu constater leurs progrès très significatifs en anglais.
- **effectuer les remontées de dépenses** régulièrement à l'organisme Projets-19
La chargée de mission de la Maison de l'Europe des Yvelines a assuré la coordination des différents dossiers ainsi que des remontées de dépenses vis-à-vis de l'organisme Projets-19 :
 - une première remontée de dépenses a eu lieu le 10 mai 2006 (PJ12). Elle a permis à la Maison de l'Europe des Yvelines de recevoir une aide financière de 11 763,88 € (correspondant aux frais déjà engagés à cette date selon bilan établi au 30-4-2006)
 - une seconde remontée de dépenses a eu lieu le 10 octobre 2006 (PJ13) permettant à la Maison de l'Europe des Yvelines d'obtenir un versement de 6 636,12 € (selon bilan établi au 30-09-2006).
 - la troisième remontée dépenses, considérée comme la dernière (PJ14), a été transmise à l'organisme Projets-19 le 10 février 2007 avec les tableaux dûment complétés (outil OGM fourni par Projets-19 voir PJ15), avant la date de clôture de la convention établie initialement entre la Maison de l'Europe des Yvelines et Projets-19 (valable du 28 février 2006 au 28 février 2007).

3.2. Problèmes éventuels rencontrés. Ecart éventuel entre les réalisations et les prévisions initiales

Le projet est ambitieux mais le travail de précision réalisé avec la Mission locale a permis de retenir des candidats véritablement engagés dans cette démarche avec un projet professionnel ancré dans une réalité.

Il n'y a pas eu de problèmes majeurs seulement des contraintes administratives qui se sont résolues assez rapidement.

3.3. Description du public touché

Le public concerné était des jeunes qui sans ce soutien n'auraient jamais eu la possibilité d'effectuer une mobilité professionnelle qui s'est avérée déterminante pour la réalisation de leur projet professionnel. Financièrement c'était totalement exclu, de plus oser se lancer seul et partir à l'étranger n'est pas évident. Nous avons participé à réaliser leur souhait et provoquer le déclic leur permettant de s'engager dans la vie professionnelle.

3.4. Apports du projet pour les bénéficiaires

Les apports sont réels et exprimés par les cinq bénéficiaires :

- ⇒ Progresser en anglais
- ⇒ Montrer la détermination et la volonté de prendre en charge son avenir professionnel
- ⇒ Devenir plus autonome
- ⇒ Faire preuve d'adaptabilité
- ⇒ Acquérir une première expérience professionnelle

3.5. Le devenir des bénéficiaires après le projet

Sur les cinq bénéficiaires, deux sont reparties en Irlande.

L'une d'entre elles a effectué deux mois supplémentaires à la Chambre de Commerce de Waterford et depuis, elle a intégré une entreprise toujours à Waterford. Dans son compte rendu (PJ16) elle précise qu'elle a l'intention de rester toute l'année 2007 en Irlande pour devenir véritablement bilingue.

La deuxième effectue quelques travaux à Cork et prépare en même temps son baccalauréat par correspondance. Sa motivation à obtenir son diplôme s'est accrue car elle a compris l'importance de ce niveau pour accéder à une qualification supérieure.

En ce qui concerne les trois bénéficiaires rentrées en France, l'une a réussi son concours d'entrée à Air France grâce à son niveau d'anglais (projet qu'elle poursuivait avec une grande détermination), la deuxième a repris un cursus de formation et la troisième qui a effectué son stage en Irlande à l'accueil d'un grand hôtel souhaite poursuivre dans cette voie. La Maison de l'Europe lui apporte tout son soutien pour obtenir un emploi. Des contacts sont déjà bien établis.

La Maison de l'Europe s'est inscrite dans le dispositif EUROPASS, passeport européen reconnaissant les compétences professionnelles acquises au cours d'une ou plusieurs mobilités professionnelles en Europe.

Les EUROPASS ont été délivrés et seront remis officiellement aux stagiaires très prochainement.

3.6. Poursuite de l'action

La Maison de l'Europe souhaite poursuivre ce type d'action réellement bénéfique pour des jeunes qui sans ce soutien rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi. Cela n'est possible qu'avec des fonds européens et régionaux. Nous souhaitons poursuivre avec le programme Leonardo da Vinci de la Commission européenne en 2008.

En ce qui concerne la personne recrutée avec un CAE, nous espérons pouvoir lui faire un contrat à durée indéterminée si des financements le permettent, dans le cas

contraire, les nombreux contacts pris avec des entreprises partenaires devraient lui permettre de trouver un emploi assez rapidement.

4 La mesure 10B et la Maison de l'Europe

4.1. Appréciation globale de la mesure 10B et des services de Projets-19

Nous ne pouvons que nous louer des relations établies avec notre correspondante de Projets-19. L'accueil a toujours été très cordial et les explications très nombreuses nous ont été fournies avec beaucoup d'efficacité.

Cette mesure a été pour la Maison de l'Europe des Yvelines la seule mesure européenne qui pouvait nous convenir pour réaliser dans sa totalité le projet.

La démarche est relativement simple et bien accompagnée, elle n'a pas été trop contraignante malgré la rigueur exigée de Projets-19 ce que nous comprenons et avons accepté bien volontiers.

4.2. La Mesure 10B s'est-elle montrée adaptée à votre projet (montant, fréquence et rapidité des paiements, etc) ?

La mesure 10B était complètement adaptée à nos besoins et à notre structure. Le versement de fonds nous a permis d'engager très rapidement des frais sans en faire l'avance qui pour notre petite structure est souvent une difficulté.

Cependant le solde devient urgent car c'est le seul moment où la MdEY a dû faire une avance de trésorerie pour régler les dernières factures et notamment les frais de transport engagés par les bénéficiaires.

4.3. Quel a été l'apport pour votre organisme ?

Un écho particulier, concernant le suivi de ce programme, élaboré grâce au soutien du Fonds Social Européen, a été fait très régulièrement au travers des *Lettres d'Information* de la Maison de l'Europe des Yvelines (PJ18-19-20).

Ces productions, publiées sur support papier et support électronique, ont mis en relief l'impact positif de ce programme, ayant bénéficié d'un budget dans le cadre des micro-projets de la mesure 10B du Fonds Social Européen.

Une mise à disposition de ces bulletins trimestriels dans l'association Maison de l'Europe des Yvelines, un envoi par voie électronique au répertoire des membres et visiteurs de l'association, ainsi qu'une transmission systématique de ces documents lors des différents débats et rencontres organisés par la Maison de l'Europe des Yvelines (citoyens de toutes catégories, professionnels du monde de l'Education, de l'Entreprise, des Chambres de Commerce et de l'Industrie, autres associations oeuvrant pour la citoyenneté européenne...) permettent de toucher un très large public et par là même de promouvoir l'efficacité du soutien financier du Fonds Social Européen.

Par ailleurs, la brochure présentant « les Actes du colloque du 14 mars 2006 » a été éditée à plus de trois mille exemplaires.

La Maison de l'Europe des Yvelines souhaite diffuser le plus largement possible ce témoignage. En s'adressant à de nombreux acteurs de la société civile organisée, elle espère contribuer à une image gratifiante de l'utilisation des fonds sociaux européens.

Les comptes rendus individuels des stagiaires de la Maison de l'Europe des Yvelines, agrémentés de nombreuses photos liées au séjour, permettent d'apprécier plus justement la reconnaissance des candidats à la mobilité professionnelle.

4.4. Que faudrait-il changer ou améliorer ?

Il faudrait surtout pouvoir reconduire ce programme et avoir la possibilité d'en bénéficier à nouveau dans l'intérêt de tous ces jeunes en grande difficulté. Nous sommes prêts à recommencer cette expérience très enrichissante pour tous.

5 Annexes

Joignez en annexe les documents que vous avez réalisés ont qui ont été réalisés sur votre projet : documents de communication, plaquettes, articles de presse, interviews des bénéficiaires, etc.

Bénéficiaires en cours d'anglais



Bénéficiaires en Irlande



Elles ont eu la possibilité de se rencontrer quelques fois en Irlande et constituent un groupe soudé au-delà du stage.

Pièces jointes fournies :

- PJ1 : affiche sur le colloque "L'Europe, une chance pour trouver un emploi !"
- PJ2 : invitation au colloque "L'Europe, une chance pour trouver un emploi !"
- PJ3 : affiches pour le recrutement des stagiaires
- PJ4 : convention entre la Maison de l'Europe des Yvelines et Interconnection
- PJ5 : fiche candidat et notice explicative
- PJ6 : lettre d'engagement
- PJ7 : convention de stage entre la MdEY, le stagiaire et l'entreprise d'accueil (version française/anglaise)
- PJ8 : contrat d'embauche pour le professeur d'anglais
- PJ9 : fiche de présence pour les séances de formation
- PJ10 : planning des stages en Irlande et modalités des stages
- PJ11 : fiche récapitulative des documents requis
- PJ12 : Remontée 1 au 10 mai 2006
- PJ13 : Remontée 2 au 10 octobre 2006
- PJ14 : Remontée 3 au 10 février 2007 (dernière remontée de dépenses)
- PJ15 : Dossier OGM
- PJ16 : Avis sur le stage de Audrey Depond
- PJ17 : EUROPASS Audrey
- PJ18-19 et 20 : Lettres d'information de la Maison de l'Europe des Yvelines